



الموه قرح المعال المعال المعال المعال المعال المعال المعال المعال و في علم علو يع الشركة مهما المعال و في علم عليه في المعال ال

Il est porté à la connaissance de tous les travailleurs, qu'il est formellement interdit de faire sortir tout type de produits de l'entreprise, quelle que soit sa nature. Afin de garantir le bon déroulement du mouvement du produit et d'éviter tout acte de vol ou de dissimilation et pour être légal, il est obligatoire d'avoir une autorisation écrite de la part de la Direction de l'entreprise pour faire sortir tout produit, sachant que toute violation de ces directives constitue une tentative de vol, l'entreprise engagera un dépôt de plainte auprès des autorités judiciaires à l'encontre du contrevenant.

